

Bonjour,

Dans ma formalité je n'ai aucun endroit où je vois comment modifier le M'BE ?

J'ai appelé une de vos conseillères qui m'indique qu'elle n'est pas accessible sur ma formalité.

Si nécessaire j'annulerai cette formalité et je recommencerai à 0

J'ai fait la mise à jour pour le procès verbal

Merci de me tenir au courant rapidement.